
Conditions générales de vente – Matahiapo Traiteur Polynésien

1. Devis et réservation

Toute commande devient définitive à la réception du devis signé avec la mention « *Bon pour accord* » et le versement de l'acompte prévu.
Sans retour du devis signé et de l'acompte, la date ne peut être bloquée.

2. Acompte

Un acompte de **50 %** du montant total est demandé à la réservation.
Cet acompte valide la commande et n'est pas remboursable en cas d'annulation (sauf cas de force majeure dûment justifié).

3. Modification de commande

Toute modification (nombre de convives, menu, lieu, horaires, etc.) doit être communiquée **au moins 7 jours avant** la date de la prestation.
Au-delà de ce délai, **aucune réduction de prix ne sera appliquée** si le nombre de participants est inférieur à celui prévu au devis signé.

 *Le tarif convenu au devis reste donc inchangé, même en cas de baisse du nombre de convives le jour de la prestation.*

4. Annulation

- Plus de 15 jours avant la date : l'acompte reste acquis.
- Moins de 7 jours avant la date : la totalité du devis est due.
En cas d'annulation par Matahiapo (cas exceptionnel), les sommes versées seront intégralement remboursées.

5. Paiement

Le solde du règlement est exigé **le jour de la prestation**, sauf accord particulier.
Tout retard de paiement pourra entraîner des frais conformément à la législation en vigueur.

6. Livraison et service

Les horaires de livraison ou de service sont convenus à l'avance.

Matahiapo ne pourra être tenu responsable d'un retard dû à des circonstances indépendantes de sa volonté (trafic, conditions météo, etc.).

7. Responsabilités

Le client s'engage à fournir un lieu adapté et conforme aux normes d'hygiène et de sécurité.

Matahiapo décline toute responsabilité en cas de dégradation de matériel ou de perte non liée à sa prestation.

8. Acceptation

La signature du devis implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.